

Forfait Mobilité Durable

Le forfait mobilités durables offre aux employeurs la possibilité d'attribuer une indemnité exonérée de cotisations aux salariés privilégiant les modes de transport dits « à mobilité douce » pour effectuer leurs trajets entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

Qui ?

- Les salariés en CDI ou CDD
- Les salariés intérimaires
- Les alternants
- Les stagiaires
- Les salariés à temps partiel
- Les salariés exerçant sur plusieurs lieux de travail



Attention, **les mandataires** sont exclus de ce dispositif

Conditions d'applications



Le vélo avec ou sans assistance électrique



Le covoiturage en tant que conducteur ou passager



Les transports publics hors prise en charge à 50 % des abonnements transports



Les cyclomoteurs, les motocyclettes et trottinettes en location ou en libre-service



Les autres services de mobilité partagée (exemple : location partagée des voitures)

Autres dispositifs transports cumulables

- **Cumul possible** avec la prise en charge obligatoire par l'employeur de 50 % des frais d'abonnement aux transports en commun en 2024.
- **Cumul possible** avec la prise en charge facultative par l'employeur des frais de carburant et/ou d'alimentation de véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogènes depuis 2024.

A noter qu'il n'y a pas de limite annuelle pour le versement de la prime mobilités durables

4 bonnes raisons de passer au forfait mobilités durables :

- 1- **Révolutionnez** les mobilités du quotidien,
- 2- **Améliorez** le bien-être de vos salariés et le pouvoir d'achat de vos salariés,
- 3- **Bénéficiez** d'un avantage fiscal et social,
- 4- **Augmentez** l'attractivité de votre entreprise.

Modalités d'applications

- Les modalités doivent être prévues par accord d'entreprise, par accord de branche ou décision unilatérale de l'employeur.
- Exonération de cotisations sociales.

Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous



Myriam HEBERT, Elissa PIEL, Kevan BALCON



social@e-care.fr



02.99.64.23.97

Prix de la prestation : 150 € HT